

**STELMINE CANADA LTÉE  
UNE SOCIÉTÉ AU STADE D'EXPLORATION  
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES  
PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 2009**

**STELMINE CANADA LTD.  
AN EXPLORATION STAGE COMPANY  
INTERIM FINANCIAL STATEMENTS  
PERIOD ENDED OCTOBER 31, 2009**

---

<b>Table des matières</b>		<b>Summary</b>
Bilans	2	Balance sheets
Frais d'exploration reportés	3	Deferred exploration expenses
Résultats et résultat étendu	4	Earnings and comprehensive income
Déficit	5	Deficit
Surplus d'apport et bons de souscription	6	Contributed surplus and warrants
Flux de trésorerie	7	Cash flows
Notes complémentaires	8-26	Notes to financial statements

---

AVIS AUX LECTEURS DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS :

Les états financiers intermédiaires de Stelmine Canada Inc. pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2009 n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes de la société.

---

NOTICE TO READERS OF UNAUDITED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS:

The unaudited interim financial statements of Stelmine Canada Inc. for the three-month period ended October 31, 2009 have not been reviewed by the Company's external auditors..

(s) Michel Lemay

---

Michel Lemay, administrateur / director

(s) Raymond Cloutier

---

Raymond Cloutier, chef des opérations financières / chief financial officer

---

<b>BILANS</b>	<b>31 octobre 2009 / October 31, 2009 (non vérifié / unaudited)</b>	<b>31 juillet 2009 / July 31, 2009 (vérifié) / (audited)</b>	<b>BALANCE SHEETS</b>
	\$	\$	
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>			<b>CURRENT ASSETS</b>
Encaisse	127 571	279 912	Cash
Souscription à recevoir	-	20 000	Subscription receivable
Taxes à recevoir	28 321	14 727	Taxes receivable
Autres débiteurs	-	4 722	Other receivables
Frais payés d'avance	14 674	12 942	Prepaid expenses
	<u>170 566</u>	<u>332 303</u>	
Avances à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement avant le 1 <sup>er</sup> août 2010	93 083	85 583	Advance to a related company, without interests or repayment conditions before August 1, 2010
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée	-	95 153	Advance on exploration expenses to a related company
Propriétés minières (note 6)	679 355	672 812	Mining properties (Note 6)
Frais d'exploration reportés (note 7)	595 435	454 966	Deferred exploration expenses (Note 7)
	<u>1 538 439</u>	<u>1 640 817</u>	
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>			<b>CURRENT LIABILITIES</b>
Créditeurs et frais courus	92 428	118 215	Accounts payable and accrued liabilities
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS</b>	<u>300 700</u>	<u>300 700</u>	<b>FUTURE INCOME AND MINING TAXES</b>
	----- 393 128	----- 418 915	
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>			<b>SHAREHOLDERS' EQUITY</b>
Capital-actions (note 8)	2 051 954	2 051 954	Capital stock (Note 8)
Bons de souscription	478 556	478 556	Warrants
Surplus d'apport	526 008	391 214	Contributed surplus
Déficit	(1 911 207)	(1 699 822)	Deficit
	<u>1 145 311</u>	<u>1 221 902</u>	
	----- <u>1 538 439</u>	----- <u>1 640 817</u>	

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,      ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Michel Lemay \_\_\_\_\_, Administrateur - Director

(s) Jacques Trottier \_\_\_\_\_, Administrateur - Director

ÉTATS DES FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS		STATEMENTS OF DEFERRED EXPLORATION EXPENSES	
PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE	2009	2008	THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31
	\$	\$	
<b>FRAIS D'EXPLORATION</b>			<b>EXPLORATION EXPENSES</b>
Géologie	73 413	3 600	Geology
Échantillonnage	17 545	-	Sampling
Soutien technique et évaluation	31 189	157 632	Valuation and technical support
Frais généraux d'exploration	-	35 747	General exploration expenses
Gestion des travaux	18 322	29 547	Work management
<b>AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLORATION</b>	140 469	226 526	<b>INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	454 966	92 634	<b>BALANCE, BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	595 435	319 160	<b>BALANCE, END OF PERIOD</b>

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE	2009	2008	EARNINGS AND COMPREHENSIVE INCOME THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31
	\$	\$	
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	7	4 719	<b>INTEREST REVENUE</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>			<b>ADMINISTRATIVE EXPENSES</b>
Honoraires des consultants	24 900	31 520	Consultant fees
Honoraires professionnels	20 867	6 886	Professional fees
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	2 384	2 266	Registration, listing fees and shareholders' information
Frais généraux d'administration	28 447	22 393	General administrative expenses
Rémunération à base d'actions	134 794	-	Stock-based compensation
	<u>211 392</u>	<u>63 065</u>	
<b>PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<u>211 385</u>	<u>58 346</u>	<b>NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME</b>
<b>PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION</b>	<u>0,02</u>	<u>0,006</u>	<b>BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE</b>
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>	<u>14 000 000</u>	<u>9 906 500</u>	<b>WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING</b>

<b>DÉFICIT PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>DEFICIT THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
<b>SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	1 699 822	972 096	<b>BALANCE, BEGINNING OF PERIOD</b>
Perte nette	211 385	58 346	Net loss
<b>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<u>1 911 207</u>	<u>1 030 442</u>	<b>BALANCE, END OF PERIOD</b>

SURPLUS D'APPORT ET BONS DE SOUSCRIPTION PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE	2009	2008	CONTRIBUTED SURPLUS AND WARRANTS THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31
	\$	\$	
<b>SURPLUS D'APPORT</b>			<b>CONTRIBUTED SURPLUS</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	391 214	152 064	<b>BALANCE, BEGINNING OF PERIOD</b>
Rémunération à base d'actions (note 9)	<u>134 794</u>	<u>-</u>	Stock-based compensation (note 9)
<b>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<u>526 008</u>	<u>152 064</u>	<b>BALANCE, END OF PERIOD</b>
 <b>BONS DE SOUSCRIPTION</b>			 <b>WARRANTS</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	<u>478 556</u>	<u>312 870</u>	<b>BALANCE, BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<u>478 556</u>	<u>312 870</u>	<b>BALANCE, END OF PERIOD</b>



<b>FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>CASH FLOWS THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Perte nette	(211 385)	(58 346)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération à base d'actions	134 794	-	Stock-based compensation
	(76 591)	(58 346)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(16 391)	268 535	Net change in non-cash operating working capital items (Note 10)
	(92 982)	210 189	
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTING ACTIVITIES</b>
Avance à une société apparentée	(7 500)	-	Advance to a related company
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée	95 153	-	Advance on exploration expenses to a related company
Acquisition de propriétés minières	(6 543)	(20 857)	Acquisition of mining properties
Frais d'exploration reportés	(140 469)	(226 526)	Deferred exploration expenses
	(59 359)	(247 383)	
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(152 341)	(37 194)	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	279 912	110 160	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	127 571	72 966	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.			Cash and cash equivalents consist of cash.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**OCTOBER 31, 2009 (unaudited)**

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les activités de la société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

**2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Ces états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose la réalisation des éléments d'actif et le règlement des éléments de passif dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 octobre 2009, la Société a un déficit de 1 911 207 \$. Ces conditions soulèvent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds. La réalisation de cet objectif ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités. La Société devra obtenir des fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

**3. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES**

Le 1<sup>er</sup> août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations du chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui traite de la continuité d'exploitation. Les nouvelles recommandations, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, exigent de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimale de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

**1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES**

The Company is incorporated under the Canada Business Corporations Act. The company's operations include the acquisition, exploration, production, development and, where possible, the operating of mining properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

**2. GOING CONCERN**

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles on a going concern basis, which presumes the realization of assets and discharge of liabilities in the normal course of business for the foreseeable future.

Given that the Company has not yet determined whether its mineral properties contain mineral deposits that are economically recoverable, the Company did not generate income and cash flow from its operations until now. As at October 31, 2009, the Company has a deficit of \$ 1,911,207. These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon raising additional funds. The outcome of this matter cannot be predicted at this time. These financial statements do not include any adjustment to the amounts and classification of assets and liabilities, which might be necessary should the Company be unable to continue its operations. The Company will need to obtain periodically new funds to pursue its operations and in spite of the obtaining of funds in the past, there is no guarantee of success for the future.

**3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES**

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new recommendations of Section 1400, "General Standards of Financial Statement Presentation", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook, dealing with the going concern assumption. The new recommendations, which are effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2008 require management to make an assessment of the Company's ability to continue as a going concern over a period which is at least, but is not limited to, twelve months from the balance sheet date. The new requirements only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

### **3. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Le 1<sup>er</sup> août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations du chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptable Agréés. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouveaux chapitres 3862, «Instruments financiers - Informations à fournir» et 3863 «Instruments financiers - Présentation» qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers. Les nouvelles normes de présentation reprennent les anciennes exigences de présentation et augmentent l'importance accordée à la divulgation de l'information relative aux risques découlant des instruments financiers constatés et non constatés auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risque. Ces nouvelles normes entraînent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Elles remplacent le chapitre 3861, «Instruments financiers - Informations à fournir et présentation». Les nouvelles normes comptables couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, *Frais d'exploration minière*, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploitation minière sur les circonstances où il est indiqué d'inscrire à l'actif les frais d'exploration rattachés aux biens miniers et le moment où ils devraient faire l'objet d'un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a eu aucun effet sur les états financiers de la société.

### **4. NORMES COMPTABLES FUTURES**

#### **Adoption des Normes internationales d'information financière au Canada**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financières («IFRS»). La Société mettra en application les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> août 2011 pour l'état financier trimestriel qui se terminera le 31 octobre 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de la convergence vers les IFRS sur ses états financiers et n'a pas de plan définitif à ce jour.

### **3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES** (continued)

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the recommendations of Section 1535, "Capital Disclosures", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook. This new section, effective for years beginning on or after October 1, 2007, establishes standards for disclosing information about the Company's capital and how it is managed. The new accounting standard only addresses disclosures and have no impact on the Company's financial results.

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new sections 3862, "Financial Instruments - Disclosure", and 3863 "Financial Instruments - Presentation", which establish standards for the presentation and disclosure of financial instruments and non-financial derivatives. The new presentation standards carry forward the former presentation requirements and increase the emphasis on the disclosure of risks associated with both recognized and unrecognized financial instruments and how those risks are managed. These new standards were effective for years beginning on or after October 1, 2007. They replace section 3861 "Financial Instruments - Disclosure and Presentation". The new standards only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

On March 27, 2009, the Emerging Issues Committee issued EIC-174, *Mining exploration costs*, to provide additional guidance for mining exploration enterprises on the circumstances when exploration costs related to mining properties be capitalized, and when an impairment test is required. This Abstract must be applied to financial statements issued after March 27, 2009. The adoption of this Abstract had no impact on the financial statements of the company.

### **4. FUTURE ACCOUNTING STANDARDS**

#### **Convergence with International Financial Reporting Standards**

In February 2008, Canada's Accounting Standards Board (AcSB) confirmed January 1, 2011 as the changeover date to move financial reporting for Canadian publicly accountable enterprises to the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). The Company will adopt the IFRS on August 1, 2011 for the quarterly financial statement that will end on October 31, 2011. The Company has not yet developed an IFRS changeover plan and is currently evaluating the impact of the adoption of IFRS on its financial statements.

## **5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

### **UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la direction sont relatifs à la valeur recouvrable des actifs miniers, à la rémunération à base d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

### **CONSTATATION DES REVENUS**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

### **RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS**

La Société utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des salariés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants et constate la charge aux résultats ou aux frais d'exploration reportés sur la période de services et un crédit correspondant au poste surplus d'apport. La dépense de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Toute contrepartie reçue au moment de l'exercice des options est portée au compte de capital-actions ainsi que le coût de la rémunération correspondant constaté à titre de surplus d'apport.

## **5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

### **USE OF ESTIMATES**

The preparation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining assets, stock-based compensation, warrants and future income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

### **REVENUE RECOGNITION**

Investment transactions are accounted for according to transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

### **STOCK-BASED COMPENSATION AND OTHER STOCK-BASED PAYMENTS**

The Company uses the fair value method based on the Black-Scholes pricing model to record the compensation cost related to the issue of stock options to its employees, directors, officers and consultants to earnings or deferred exploration expenses over the vesting period with a corresponding credit to contributed surplus. Compensation expenses is recognized over the vesting period of its stock options. Any consideration received when options are exercised is credited to capital stock together with the related compensation cost recorded as contributed surplus.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**  
(suite)

**JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION**

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

**PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode reprend le même calcul que la perte par action, mais le dénominateur comprend en plus les actions ordinaires potentielles provenant des bons de souscription et des options avec référence à la moyenne boursière de l'action au cours de l'exercice. La perte diluée par action est égale à la perte de base par action si l'effet des bons de souscription et des options est anti-dilutif.

**FRAIS D'ÉMISSION D'ACTION**

Les frais relatifs à l'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel l'émission d'actions est réalisée.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**  
(continued)

**FAIR VALUE OF WARRANTS**

Proceeds from the issue of units are allocated to the shares and warrants issued according to their relative fair value using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

**BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE**

Loss per share has been calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year.

Diluted loss per share is calculated according to the treasury method. This method is determined on the same basis as loss per share, but the denominator also includes potential shares from warrants and options with reference to average quoted market price of the share during the year. The diluted loss is equal to basic loss if the effect of warrants and options is anti-dilutive.

**SHARE ISSUANCE EXPENSES**

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which the shares are issued.

**CASH AND CASH EQUIVALENTS**

The entity's policy is to disclose bank balances under cash and cash equivalents, including bank overdrafts with balances that fluctuate frequently from being positive to overdrawn and temporary investments with a maturity period of three months or less from the date of acquisition. Term deposits that the entity cannot use for current transactions because they are pledged as security are also excluded from cash and cash equivalents.

**MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs, reduced by tax credits and mining rights related to these expenses, are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**  
**(suite)**

**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION**  
**REPORTÉS (suite)**

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

**CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS**  
**MINIÈRES**

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS**  
**FUTURS**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**  
**(continued)**

**MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION**  
**EXPENSES (continued)**

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

**MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS**

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

**FUTURE INCOME TAXES AND MINING TAXES**

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax basis. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**  
**(suite)**

**ACTIONS ACCRÉDITIVES**

Les actions émises suite à un financement par actions accréditatives sont comptabilisées à leur prix de vente. En vertu des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressources liées aux activités d'exploration et financées par des actions accréditatives au bénéfice des investisseurs.

Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'impact fiscal est comptabilisé au moment de la renonciation des déductions en faveur des investisseurs.

**RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS**

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 9. La contrepartie versée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit des actions ordinaires et aucune charge de rémunération n'est comptabilisée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses dans les résultats.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**  
**(continued)**

**FLOW-THROUGH SHARES**

Shares issued following a flow-through financing are recorded at their selling price. The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploratory activities are renounced in favour of the investors in accordance with tax legislation.

Under the liability method of accounting for income taxes, the future income taxes are recorded on the date that the Company renounces the deductions to the investors.

**STOCK OPTION PLAN**

The Company offers a stock option plan, which is described in Note 9. Any consideration paid on the exercise of stock options is credited to common share capital and no compensation expense is recognized for this plan when stock and stock options are exercised.

**FINANCIAL INSTRUMENTS**

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**  
**(suite)**

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain et la perte cumulé est transféré dans les résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**  
**(continued)**

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are those non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or held-for-trading investments. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized when the cumulative gain or loss is transferred to earnings. Available-for-sale financial assets that do not have quoted market prices in an active market are recorded at cost. Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, other liabilities and loans and receivables are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.



**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**  
**(suite)**

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**CRÉDIT D'IMPÔT À TITRE DE DROITS MINIERS ET  
CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES DU  
SECTEUR MINIER**

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

**FONDS RÉSERVÉS À L'EXPLORATION**

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières. Au 31 octobre 2009, la Société avait des montants à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 330 931 \$ (471 400 \$ au 31 juillet 2009).

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**  
**(continued)**

**IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS**

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the sum of the undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

**MINING RIGHTS TAX CREDIT AND TAX CREDIT FOR  
MINING EXPLORATION COMPANIES**

The Company is entitled to refundable mining rights tax credit on mining exploration charges incurred in Quebec. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The Company is also entitled to the refundable tax credit for mining exploration companies on qualified exploration expenditures incurred. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The exploration tax credits are recorded provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

**FUNDS RESERVED FOR EXPLORATION**

Funds reserved for exploration represent proceeds of financing not yet incurred in exploration. The Company must use these funds for mining exploration activities in accordance with restrictions imposed by those financing. As at October 31, 2009, the Company had funds reserved for exploration amounting to \$330,931 (\$471,400 as at July 31 2009).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**OCTOBER 31, 2009 (unaudited)**

**6- PROPRIÉTÉS MINIÈRES**

			Solde au 31 juillet 2009 Balance as at July 31, 2009 \$	Augmentation Addition \$	Solde au 31 octobre 2009 Balance as at October 31, 2009 \$
Québec / Quebec :					
Stellar - Aiguebelle (100 %)	2 %	Aiguebelle	88 037	-	88 037
Opinaca (100 %)	2 %	Opinaca	234 955	-	234 955
Cléricy (100 %)	2 %	Cléricy	29 163	3 756	32 919
Gaspésie (100 %)	0 %	Gaspésie	320 657	2 787	323 444
			<u>672 812</u>	<u>6 543</u>	<u>679 355</u>

**6- MINING PROPERTIES**

**7- FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**

	Solde au 31 juillet 2009 Balance as at July 31, 2009 \$	Augmentation Addition \$	Solde au 31 octobre 2009 Balance as at October 31, 2009 \$
<b>Québec / Quebec :</b>			
Stellar - Aiguebelle	2 300	-	2 300
Opinaca	385 945	140 469	526 414
Cléricy	20 300	-	20 300
Gaspésie	46 421	-	46 421
	<u>454 966</u>	<u>140 469</u>	<u>595 435</u>

**7- DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**

**8- CAPITAL-ACTIONS**

**8- CAPITAL STOCK**

Autorisé

Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company capital stock were as follows:

	31 octobre / October 2009		31 juillet / July 2009		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
<b>Solde au début de la période</b>	14 000 000	2 051 954	9 906 500	1 582 089	<b>Balance, beginning of period</b>
Payées en trésorerie (1)	-	-	3 250 000	159 314	Paid in cash (1)
Acquisition de propriétés minières	-	-	500 000	175 000	Acquisition of mining properties
Bons de souscription	-	-	200 000	82 600	Warrants
Options aux courtiers et aux intervenants	-	-	143 500	52 951	Brokers' and intermediaries options
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>14 000 000</b>	<b>2 051 954</b>	<b>14 000 000</b>	<b>2 051 954</b>	<b>Balance, end of period</b>

(1) La valeur des actions payées en trésorerie est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 165 686 \$.

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 165,686.

La Société a émis, le 15 juin 2009, un total de 3 250 000 unités. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société au prix de 0.10 \$ l'action et d'un bon de souscription permettant à leur détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au coût de 0.15 \$ par action. Le montant total émis provenant de cette souscription est de 325 000 \$ et a été comptabilisé au prorata de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription.

In June 15, 2009, the Company issued a total of 3,250,000 units. Each unit consists of one common share of the Company at a price of \$0,10 per share and a warrant entitling the holder to purchase one common share of the company at a cost of \$0,15 per share. The total amount emitted from this subscription is \$ 325,000 and was recognized in proportion to the fair value of shares and warrants.

**9- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 2 800 000 actions de la Société et le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un administrateur, un employé ou un dirigeant ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à des consultants et à des responsables des relations avec les investisseurs ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution. Les options d'achat d'actions seront acquises de la façon suivante : 25 % à la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi, 25 % un an après la date de l'octroi et 25 % dix-huit mois après la date de l'octroi. Par contre, les options octroyées aux responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

**9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors.

The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 2,800,000 shares, that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to an employee, officer or director may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of vest and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to consultants and investors relation representative may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of vest. The share purchase options are acquired at the following condition: 25% at the date of grant, 25% nine months after the date of grant, 25% one year after the date of grant and 25% eighteen months after the date of grant. Therefore, options granted to investors relation representative are acquired gradually on a 12 months period. These options will expire no later than five years after being granted.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
OCTOBER 31, 2009 (unaudited)

9- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)

9-SHARE PURCHASE OPTIONS AND  
WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions

Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat  
d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company share purchase options  
were as follows:

	31 octobre /October 31 2009		31 juillet / July 31 2009		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
<b>Solde au début de la période</b>	900 000	0,35	950 000	0,28	<b>Balance, beginning of period</b>
Octroyées	750 000	0,17	-	-	Granted
Annulées	-		(50 000)	0,25	Cancelled
<b>Solde à la fin de la période</b>	1 650 000	0,27	900 000	0,35	<b>Balance, end of period</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de la période</b>	1 087 500		750 000		<b>Exercisable options, end of period</b>

	31 octobre / October 31 2009 \$	31 juillet / July 2009 \$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,18	0,42	The weighted average fair value of options granted

Les options octroyées et exerçables au 31 octobre  
2009 sont les suivantes:

Options granted and exercisable as at  
October 31, 2009 are as follows:

Octroyées / Granted	Exerçables / exercisable	Prix de levée / Exercise price	Date d'expiration / Expiry date
600 000	600 000	0,25	Juin / June 2013
300 000	300 000	0,54	Juin / June 2013
750 000	187 500	0,17	Octobre / October 2014
<u>1 650 000</u>	<u>1 087 500</u>		

La Société a octroyé 750 000 (nul en 2008) options  
d'achat d'actions d'une durée de 5 ans à des  
administrateurs et dirigeants. Un coût de rémunération  
de 134 794 \$ (nul \$ en 2008) a été comptabilisé au  
cours de la période. La juste valeur moyenne pondérée  
de 0,175 \$ (nul \$ en 2008) de ces options a été estimée  
au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en  
utilisant les hypothèses suivantes:

The Company granted 750,000 (nil in 2008) five-year share  
purchase options to directors and officers. The stock based  
compensation cost recorded for the options granted for the  
period was \$ 134 794 (\$ nil in 2008). The weighted  
average fair value of \$ 0.175 (\$ nil in 2008) of these options  
was estimated using the Black-Scholes option-pricing  
model with the following assumptions:

	31 octobre / October 31, 2009	31 octobre / October 31, 2008	
Taux d'intérêt pondéré sans risqué	2,79 %	- %	Weighted average risk-free interest rate
Volatilité prévue moyenne pondérée	192 %	- %	Weighted average expected volatility
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans/years	5 ans/years	Weighted average expected life
Dividende prévu	0 %	0 %	Expected dividend

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
OCTOBER 31, 2009 (unaudited)

9- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND  
WARRANTS (continued)

	Options émises aux courtiers et à des intervenants		Options granted to brokers and intermediaries		
	31 octobre / October 31 2009		31 juillet / July 31 2009		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de la période	316 650	0,20	316 650	0,20	Balance, beginning of period
Solde à la fin de la période	316 650	0,20	316 650	0,20	Balance, end of period

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation Brokers and Intermediaries Options Outstanding	Prix Price \$	Date d'expiration Expiry Date
316 650	0,20	Décembre / December 2009

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows:

	31 octobre / October 31 2009		31 juillet / July 31 2009		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début de la période	5 169 450	0,19	1 919 450	0,25	Balance, beginning of period
Octroyés	-	-	3 250 000	0,15	Granted
Solde à la fin de la période	5 169 450		5 169 450	0,19	Balance, end of period

Bons de souscription en circulation Warrants Outstanding	Prix Price \$	Date d'expiration Expiry Date
1 919 450	0,30	31 décembre / December 31, 2009
3 250 000	0,15	15 juin / June 15, 2010
5 169 450		

La juste valeur moyenne pondérée de nul \$ (0,126 \$ au 31 juillet 2009) des bons de souscription a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes:

The weighted average fair value of \$nil (\$0.126 as at July 31 2009) of warrants was estimated using the Black-Scholes option-pricing model with the following assumptions:

	31 octobre / October 31 2009	31 juillet / July 31 2009	
Taux d'intérêt pondéré sans risqué	- %	2,25 %	Weighted average risk-free interest rate
Volatilité prévue moyenne pondérée	- %	216 %	Weighted average expected volatility
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	-	12 mois / months	Weighted average expected life
Dividende prévu	- %	0 %	Expected dividend

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions à leur juste valeur de nul \$ (338 000 \$ au 31 juillet 2009).

The warrants were issued under private placements to common shareholders. They have been accounted for at their fair value of \$ nil (\$338,000 as at July 31 2009) in reduction of share capital.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**OCTOBER 31, 2009 (unaudited)**

**10. FLUX DE TRÉSORERIE**

**10. CASH FLOWS**

a) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement

a) Net change in non-cash working capital items

	<b>31 octobre / October 31 2009</b>	<b>31 octobre / October 31 2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Souscription à recevoir	20 000	-
Dépôt à terme	-	300 000
Taxes à recevoir	(13 594)	(36 087)
Avance à une société actionnaire		(26 350)
Autres débiteurs	4 722	4 146
Frais payés d'avance	(1 732)	(4 323)
Créditeurs et frais courus	(25 787)	(18 494)
Créditeurs de société apparentée	-	49 643
	<u>(16 391)</u>	<u>268 535</u>

Subscription receivable
Term deposit
Taxes receivable
Advance to a shareholder company
Others receivables
Prepaid expenses
Accounts payable and accrued liabilities
Related company accounts payable

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

b) Items not affecting cash and cash equivalents

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Rémunération à base d'actions	<u>134 794</u>	<u>-</u>

Stock-based compensation

## **11- INFORMATION SUR LE CAPITAL**

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financières.

Le capital de la Société est les capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 1 145 311 \$ au 31 octobre 2009 et de 1 221 902 \$ au 31 juillet 2009, soit une diminution de 76 591 \$ au cours de la période.

La variation provient de la perte nette de la période 211 385 \$ moins la rémunération à base d'actions de 134 794 \$.

## **11- CAPITAL DISCLOSURE**

The Company's objective in managing capital is to safeguard its ability to continue its operations as well as its acquisition and exploration programs. The Company manages its capital structure and makes adjustment to it in light of changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares and acquire or sell mining properties to improve its financial performance and flexibility.

The company's capital is shareholders' equity. To effectively manage the Company's capital requirements, the Company has in place a planning and budgeting process to help determine the funds required to ensure the Company has appropriate liquidity to meet its operating and growth objectives. The company is not subjected to any externally imposed capital requirements, unless the Company closes a flow-through private placement where the funds are restricted in use for exploration expenses.

The Company defines its capital as shareholders' equity, including stock options plan. Capital is \$ 1,145,311 as at October 31, 2009 and \$1,221,902 as at July 31, 2009, a decrease of \$ 76,591 during the period.

The variation is due to the net loss of \$ 211,385 less the stock-based compensation for \$ 134,794.



**12- INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION  
DES RISQUES**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par son encaisse détenue dans une seule institution financière. La Société réduit le risque de crédit en maintenant l'encaisse dans une banque à charte canadienne reconnue.

*Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les crédateurs et charges à payer de la Société viennent généralement à échéance dans les 90 prochains jours ou moins.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

**Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable sauf indication contraire dans les notes. L'encaisse porte intérêt à un taux variable. Les avances sur travaux d'exploration, la souscription à recevoir, les taxes à recevoir, les autres débiteurs et les crédateurs ne portent pas intérêt. La juste valeur des avances à une société privée apparentée n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

**12- FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK  
MANAGEMENT**

**Financial risk management objectives and policies**

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

**Financial risks**

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows.

*Credit risk*

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss. The Company is subject to concentrations of credit risk through cash held in the same financial institution. The Company reduces its credit risk by maintaining its cash with a major Canadian chartered Bank.

*Liquidity risk*

The risk management of liquidity aims at maintaining sufficient cash and cash equivalents in order to make sure that it has the required funds to meet its obligations and to continue its exploration programs. Creditors and accrued liabilities of the Company are generally due in 90 days or less.

To manage this liquidity risk, the Company establishes budget cash flows and estimates in order to determine its financing needs.

**Fair value of financial instruments**

The fair value of all of the Company's financial instruments approximates the carrying value unless otherwise noted. Cash bear interest at variable rate. Advances on exploration expenses, subscription receivable, taxes receivable, other receivables and accounts payable are without interest. The fair value of advances to a private related company could not be established as it is almost impossible to find on the financial market an instrument bearing essentially the same economical characteristics.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 OCTOBRE 2009 (non vérifié)**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**OCTOBER 31, 2009 (unaudited)**

**13- ÉVENTUALITÉS**

- i) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- ii) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives; cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditives, au 31 juillet 2008, la Société devait dépenser en frais d'exploration un montant de 726 366 \$. Au 31 octobre 2009, les frais d'explorations engagées représentent un montant de 595 435 \$.

**14- ENGAGEMENTS**

La Société a signé un bail pour une somme annuelle de 24 000 \$ pour les espaces de bureau de son siège social. Le bail est valide pour une période de deux ans débutant le 1er juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010. Ce bail a été contracté envers une société contrôlée par le président de la Société. Au 31 juillet 2009, le solde de ce bail à payer est de 20 000 \$.

La Société a signé un contrat d'une durée de deux ans avec une société contrôlée par le président de la Société; cette entente se terminera en décembre 2009. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Cette société engagera des dépenses dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Stelmine en majorant ces dépenses de 15 %.

En novembre 2008, la Société a signé un contrat avec une société contrôlée par le président de la Société. Ce contrat d'une durée de deux ans prendra fin le 31 octobre 2010. La Société s'est engagée à verser des honoraires de 72 000 \$ la première année et de 84 000 \$ la deuxième année.

**13- CONTINGENCIES**

- i) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in term of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- ii) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through agreements, as at July 31, 2008, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$726,366. As at October 31, 2009, an amount of \$ 595,435 was incurred by the Company.

**14- COMMITMENTS**

The Company signed a lease contract for office spaces for an annual amount of \$24,000. The two year lease begins on June 1<sup>st</sup>, 2008 and will finish on May 31, 2010. This agreement is contracted with a company controlled by the president of the Company. On July 31, 2009 the balance of the lease is \$ 20,000.

The Company signed a two year agreement with a company controlled by the president of the Company and this agreement will expire in December 2009. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. That company will incur expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Stelmine with a 15% gross-up.

In November 2008, the Company signed an agreement with a company controlled by the president of the Company. This two year contract will expire on October 31, 2010. The Company will have to pay fees amounting to \$72,000 for the first year and \$84,000 for the second year.

**15- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

**15- RELATED PARTY TRANSACTIONS**

La Société a effectué avec une société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est administrateur et avec une société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est également dirigeant, les transactions suivantes :

The Company undertook with a company in which an officer of Stelmine Canada Ltée is a director and with a company with an officer of Stelmine Canada LTD. is also a leading, the following transactions:

	<u>31 octobre</u> <u>/ October</u> <u>31, 2009</u>	<u>31 octobre</u> <u>/ October</u> <u>31, 2008</u>	
	\$	\$	
<b>Société dont un de ses administrateurs est également administrateur de la Société:</b>			<b>Company in which the Company's president is acting as an officer:</b>
<u>À titre de frais d'exploration reportés</u>	140 469	226 526	<u>As deferred exploration expenses</u>
<u>À titre de dépenses</u>			<u>As expenses</u>
Frais généraux d'administration	17 715	20 677	General administrative expenses
Honoraires de gestion	24 900	20 520	Consultant fees
<u>À titre de passif</u>			<u>As current liabilities</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	14 823	66 971	Accounts payable and accrued liability
<u>À titre d'actif</u>			<u>As assets</u>
Frais payés d'avance	5 320	-	Prepaid expenses
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée	-	169 312	Advance on exploration expenses to a related company
 <b>Société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est également dirigeant de la Société:</b>			 <b>Company in which a director of Stelmine Canada LTD. is also a director</b>
<u>À titre d'actif à long terme</u>			<u>As a long-term asset</u>
Avances à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement avant le 1 <sup>er</sup> août 2010	93 083	-	Advance to a related company, without interest or fixed repayment conditions before August 1, 2010

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée.

Management is of the opinion that these transactions were undertaken under the same conditions as transactions with non-related parties. These operations are incurred in the normal course of business and measured at the exchange amount, representing the monetary consideration paid.

## **16- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS**

En novembre 2009, la Société a finalisé une entente d'acquisition selon laquelle la société peut acquérir jusqu'à 100% d'intérêt dans une propriété constituée de 30 claims miniers couvrant 1 775 hectares située dans la région du complexe alcalin de Kipawa au nord-est de North Bay en Ontario à l'intérieur des lignes de la province de Québec. La société peut acquérir un intérêt de 70% en contrepartie d'une somme de 60 000 \$, de l'émission de 350 000 actions ordinaires de son capital-actions et de travaux d'exploration totalisant 100 000 \$ avant le premier anniversaire de l'entente. La société peut également acquérir un intérêt additionnel de 30% en contrepartie d'une somme de 50 000 \$ et l'émission de 250 000 actions ordinaires de son capital-actions avant le deuxième anniversaire de l'entente.

En décembre 2009, la Société a finalisé une entente d'acquisition selon laquelle la société peut acquérir jusqu'à 100% d'intérêt dans une propriété constituée de 6 claims miniers couvrant 360 hectares située dans le complexe alcalin de Wakefield au nord de Gatineau, Québec. La société peut acquérir un intérêt de 100% en contrepartie d'une somme de 25 000 \$, de l'émission de 300 000 actions ordinaires de son capital-actions et de travaux d'exploration totalisant 100 000 \$ avant le premier anniversaire de l'entente. La propriété est sujette à une royauté NSR de 2% rachetable pour 500 000 \$.

En décembre 2009, la Société a finalisé une entente d'acquisition selon laquelle la société peut acquérir jusqu'à 100% d'intérêt dans une propriété constituée de 80 claims miniers couvrant 4 800 hectares située dans le complexe alcalin de Wakefield au nord de Gatineau, Québec. La société peut acquérir un intérêt de 100% en contrepartie d'une somme de 35 000 \$, de l'émission de 400 000 actions ordinaires de son capital-actions et de travaux d'exploration totalisant 50 000 \$ avant le premier anniversaire de l'entente.

## **16- SUBSEQUENT EVENTS**

In November 2009, the Company has signed an agreement through which the company may acquire up to 100% of the interest in a property consisting of 30 mining claims covering 1,775 hectares located in the the Kipawa alkaline complex northeast of North Bay Ontario just inside the Quebec province line. The company could acquire a 70% interest in consideration of \$60,000, the issuance of 350,000 common shares of its share capital and \$100,000 in exploration work before the first anniversary of the agreement. The company could also acquire an additional 30% interest in consideration of \$50,000 and the issuance of 250,000 common shares of its share capital before the second anniversary of the agreement.

In December 2009, the Company has signed an agreement through which the company may acquire up to 100% of the interest in a property consisting of 6 mining claims covering 360 hectares located in the Wakefield alkaline complex, north of Gatineau, Quebec. The company could acquire a 100% interest in consideration of \$25,000, the issuance of 300,000 common shares of its share capital and \$100,000 in exploration work before the first anniversary of the agreement. The property is subject to a 2% NSR royalty, which is redeemable for \$500,000.

In December 2009, the Company has signed an agreement through which the company may acquire up to 100% of the interest in a property consisting of 80 mining claims covering 4 800 hectares located in the Wakefield alkaline complex, north of Gatineau, Quebec. The company could acquire a 100% interest in consideration of \$35,000, the issuance of 400,000 common shares of its share capital and \$50,000 in exploration work before the first anniversary of the agreement.